

Bulletin mars 2018

Suite à des modifications prévues en LNV, passage à 14 clubs en Pro A mais non acté à ce jour, et arbitrage vidéo sur tous les matchs, l'ANAVB aurait du participer avec la CCA et la Présidence fédérale à une réunion préparatoire à des améliorations de l'arbitrage. Et ce, la veille du Comité Directeur de la LNV (16 mars 2018).

En l'absence d'un représentant des arbitres (non sollicité par la FFVB) et au vu de l'énorme chantier que représentent ces modifications, sur proposition de la CCA par courrier daté du 6 mars et transmis à notre connaissance le 12 mars, nous avons décidé de ne pas participer à cette réunion et de la reporter à une date ultérieure.

Des modifications de cette importance ne peuvent en aucun cas être étudiées, discutées dans une réunion à la "va vite" et hors la présence d'au minimum un représentant des arbitres.

Ces nouvelles conditions d'arbitrage vont, avec le temps, s'étendre à tous les niveaux. Tous les clubs, tous les volleyeurs vont y être confrontés et il est indispensable que le "Corps Arbitral" dans son ensemble participe à l'élaboration, aux réflexions, si l'on veut une réussite totale et si l'on veut regagner le terrain perdu en termes de reconnaissance de la qualité de notre formation au niveau international.

Il est URGENT de se grouper pour être plus actif, plus efficace.

Selon un vieil adage toujours d'actualité : « L'UNION FAIT LA FORCE », parlez de l'ANAVB autour de vous et surtout aux Collègues que vous croisez lors de vos missions. Adhérez (si ce n'est déjà fait) et faites adhérer pour nous soutenir comme nous vous soutenons.

Pensez à nous faire part de vos informations pour nous permettre d'intervenir s'il y a lieu.

D'avance Merci.